AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Ron Kelley, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité, que :

Le Conseil municipal de Wentworth-Nord se prononcera, lors de sa prochaine session régulière, sur la demande de dérogation mineure DM 2023-0134.

Cette session se tiendra le 16 août à 19h00 au Centre communautaire de Laurel, situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2023-0134

Lot 5 708 186 du cadastre du Québec, route Principale (Secteur Laurel)

Nature de la demande :

Autoriser la création des lots projetés 6 573 033 et 6 573 034 de formes irrégulières, bien que le règlement de lotissement ne le permette que dans le cas où la topographie l'exige, en raison de contraintes naturelles ou en raison du cadastre original.

Disposition réglementaire affectée :

Règlement de lotissement n° 2017-497, Dispositions relatives aux lots (Chapitre II), Superficie et dimensions minimales d'un lot irrégulier (Article 14) :

> Dans les cas où la topographie l'exige, en raison de contraintes naturelles ou en raison du cadastre original, un lot irrégulier peut être autorisé.

QUICONQUE EST INTÉRESSÉ PEUT SE FAIRE ENTENDRE DEVANT LE CONSEIL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE QUI SE TIENDRA LE 16 AOÛT 2023.

Donné à Wentworth-Nord, ce 1er jour du mois d'août deux mille vingt-trois.

Ron Kelley

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h, ce 1er jour du mois d'août deux mille vingt-trois.

Ron Kelley

Directeur général et greffier-trésorier